

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 13 décembre 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2021

Investissements dans les quartiers nantais pour des services publics de qualité

Avec une délibération soumise au vote des élus nantais lors de ce prochain Conseil, la majorité municipale affiche un nouvel élan en faveur de la proximité, fil rouge de l'action de la Ville de Nantes depuis plusieurs décennies. Trois objectifs sont fixés : faciliter le quotidien des Nantaises et des Nantais, contribuer au développement d'une ville plus sobre et solidaire et enfin renforcer les modalités de coopération et le pouvoir d'agir des citoyens. De premiers projets concrets font l'objet de délibérations dans ce Conseil et illustrent déjà concrètement ces engagements : le réaménagement du Pôle d'équipement public Daniel Asseray et l'intégration de la mairie de quartier des Dervallières ou encore la réhabilitation de la mairie de quartier de Doulon et de ses salles associatives.

① Dervallières : repenser le Pôle Daniel Asseray comme un vrai pôle de services publics de proximité

Réaménagement du Pôle et intégration de la mairie de quartier des Dervallières

Le réaménagement du pôle d'équipement public Daniel Asseray, bâtiment central au cœur du quartier, s'inscrit dans le cadre du projet global et fait écho à la transformation de la place des Dervallières autour de lieux bien identifiés (commerces, ressourcerie...) pour en faire une centralité de quartier attractive. Ainsi repensé, le pôle a vocation à devenir, pour les habitantes et habitants, un lieu qu'ils pourront investir au quotidien où ils pourront retrouver :

- au rez-de-chaussée du pôle réaménagé, leur mairie de quartier et ils auront en plus accès à un guichet proposant l'ensemble des prestations proposées du CCAS en proximité, à l'instar du site de Saint-Similien ;
- la maison des projets qui y sera relocalisée permettra aux habitant.es de continuer à s'informer sur les évolutions du quartier à travers notamment des expositions consacrées au projet global des Dervallières ;
- sa fonction d'accueil élargie autour de l'information de proximité sur le quartier ;
- les seniors du quartier mais également des quartiers Contrie, Carcouet et Breil bénéficiaires du projet DivaDom (dispositif de maintien à domicile), pourront être accueillis avec leurs familles au sein du pôle Daniel Asseray, préfigurant ainsi un relais de proximité de la future maison de la longévité et des générations ;
- enfin, un espace numérique tout public en partenariat avec l'association D'Clic en s'appuyant sur l'expérimentation engagée avec cette association depuis le premier confinement.

Le projet conforte également :

- une offre de services sur rendez-vous autour de l'emploi et de l'insertion que la CAF et l'ATDEC-maison de l'emploi proposent aujourd'hui au rez-de-chaussée et continueront à offrir au 1^{er} étage ;
- la mission de l'équipe de quartier sur le territoire avec l'accueil de nouveaux professionnels.

« Ce projet de pôle d'équipement public porte les enjeux de cohésion sociale et de solidarité du projet global et de relation aux usagers (allers-vers, attention aux plus fragiles, accessibilité universelle, facilitation administrative et numérique). Le pôle Daniel Asseray incarne enfin **la mairie de quartier de demain** : un service public local renforcé en proximité proposant aux habitantes et habitants des prestations administratives de droit commun et une offre sociale élargie dans le grand quartier des Dervallières, quartier



Politique de la ville » explique Ali Rebouh, adjoint de quartier pour qui « *le pôle Daniel Asseray incarne enfin la mairie de quartier de demain : un service public local renforcé en proximité proposant aux habitant.es des prestations administratives de droit commun et une offre sociale élargie dans un quartier politique de la ville.* »

Concrètement :

→ La Ville de Nantes devient propriétaire du bâtiment (en rachetant les parts de NMA (délibération de juin 2021), de la CAF et du Conseil départemental (à venir en février 2022) et les partenaires demeurant sur le pôle (CAF, ATDEC-maison de l'emploi).

→ Le projet de réaménagement de ce pôle est piloté en maîtrise d'œuvre interne par les équipes de la Ville de Nantes. Les travaux commenceront en avril 2022 pour s'achever à l'automne 2022 avant un accueil du public au sein du Pôle réaménagé fin 2022. Le pôle Daniel Asseray demeure ouvert au public le temps des travaux qui concernent essentiellement le rez-de-chaussée.

Les différents partenaires du pôle accueilleront les habitantes et habitants au sein de l'équipement réaménagé fin 2022

→ Le **coût total prévisionnel** est estimé à **2 495 000 € TTC** dont 400 000 € TTC pour les travaux et 2 035 000 € TTC pour l'acquisition des parts de Nantes Métropole Aménagement, de la **CAF et du Conseil Départemental**.

★ Au rez-de-chaussée : un hall d'accueil ouvert aux habitants

- Un accueil visible dès l'entrée : une fonction d'accueil et d'information de proximité clef (portage Ville – direction de quartier) ;
- Un grand écran diffusant des informations sur le pôle de proximité et sur le quartier ;
- Un espace numérique tout public : 60 m² d'offre de médiation numérique ;
- La maison des projets : un bel espace d'exposition et de médiation (60 m²) ;
- La mairie de quartier et le guichet CCAS : des zones de confidentialité, un espace d'attente enfants, un photomaton, un copieur public ;
- Le bureau Divadom : un espace d'accueil des seniors et des familles ;
- Une permanence élu ;
- Une permanence conseiller solidaire ;
- Le PC sécurité ;
- Une grande salle mutualisée ;
- Une petite tisanerie.

★ Au 1^{er} étage : une offre sur rendez-vous

- L'ADTEC : cyberspace emploi et conseillères et conseillers emploi ;
- La CAF : conseillères et conseillers en économie sociale et familiale ;
- 3 salles mutualisées dont 1 avec une tisanerie ;
- Quelques bureaux disponibles pour des usages ultérieurs.

★ Au 2^{ème} étage : de l'équipe de quartier Dervallières à la direction de quartier Ouest

② Doulon : une réhabilitation majeure de la mairie de quartier de Doulon et de ses salles associatives

Mise en accessibilité et modernisation d'un bâtiment historique



La mairie de quartier de Doulon, à l'image de celle de Chantenay, conserve sa dimension historique originelle : inauguré en 1900, l'hôtel de ville de Doulon est rattaché à Nantes au moment de l'annexion des deux communes Doulon et Chantenay en 1908. Aujourd'hui, avec cette délibération au Conseil du 17 décembre 2021, une nouvelle page de l'histoire de cette mairie va s'écrire avec un projet global de réhabilitation que la Ville de Nantes propose en phase avec les enjeux sociaux, urbains et environnementaux du quartier. Ce projet prévoit :

- **la préservation de la façade historique** (ravalement extérieur, reconstitution des balustrades) ;
- **un nouveau parvis sécurisé** qui contribue à protéger les déplacements des publics scolaires (groupe scolaire Toutes-Aides) mais également des habitantes et habitants et des usagers de la mairie (notamment les cortèges lors des mariages le samedi matin) ;
- **un accueil commun des usagers de la Mairie et des salles**

associatives avec une nouvelle entrée accessible à tous les usagers, notamment aux personnes à mobilité réduite, créée le long du tramway : un accès en rez-de-chaussée à la salle associative rénovée en 2012 et une entrée commune desservant la mairie de quartier réaménagée ainsi qu'un ascenseur et un escalier créés pour atteindre le premier étage ;

- à l'étage, un palier conduit à la salle des mariages totalement rénovée (rénovation selon une décoration de fin 19^{ème} siècle) mais aussi, via une passerelle, au bureau des élus, à trois nouvelles salles associatives permettant de répondre aux besoins des associations et des habitants sur le quartier ainsi qu'à des espaces mutualisés. Le dernier étage sera aménagé avec un bureau et une salle associative ;
- **une performance énergétique améliorée avec une enveloppe thermique retravaillée** : menuiseries extérieures remplacées, isolation avec des matériaux biosourcés, combles isolés. Le raccordement au réseau de chaleur, étudié, n'a pas été retenu au regard des critères de consommation énergétique.

Simon Citeau, adjoint de quartier, explique que «*le projet de réhabilitation de la mairie de quartier de Doulon fait écho à la transformation de ce quartier en mutation. La mairie réhabilitée devient un élément phare de ce projet urbain : ces aménagements permettent de pacifier et de sécuriser les déplacements aux abords de la mairie en traitant le carrefour où cohabitent tous les modes de déplacement et en créant le nouveau parvis donnant accès à la mairie. Ils renforcent la qualité paysagère de l'espace public par la conception d'un jardin public et par la création de venelles piétonnes végétalisées. Ces aménagements contribuent également à la valorisation du patrimoine en conservant la chapelle du lycée Toutes-Aides dans le cadre d'un projet immobilier privé intégrant des logements et un multi-accueil petite enfance*».

Marie-Annick Benâtre, adjointe aux personnes handicapées, à l'accessibilité universelle précise : «*la ville inclusive, c'est offrir à toutes et tous, personnes en situation de handicap ou non, la possibilité d'accéder à l'ensemble des activités et des domaines de la vie, dont les services publics de la Ville, avec la plus grande autonomie possible, sans jamais être empêchés par un environnement hostile. La mise en accessibilité de la Mairie de Doulon, l'un des bâtiments historiques de Nantes sur les 553 établissements recevant du public (ERP) et installations ouvertes au public (IOP) contribue à concrétiser la politique d'accessibilité universelle*».

Les travaux d'un montant de 2 892 000 € TTC pour un coût prévisionnel total de 3,5 M€ TTC

- débuteront en septembre 2022 pour une livraison de la Mairie réhabilitée en juin 2024 ;
- sur l'espace public, ils sont projetés pour un démarrage au premier trimestre 2024.

La nature des travaux ne permettra pas de maintenir l'activité durant cette phase et les habitantes et habitants seront orientés vers la mairie centrale (mariages notamment) ou vers la mairie de quartier de Bottière.

Une rénovation répondant aux attendus d'une relation de qualité aux usagers...

→ En rez-de-chaussée :

- un accueil des publics revalorisé ;
- fonctionnalité : des usagers reçus confortablement et en toute confidentialité ;
- accessibilité : une mairie de quartier désormais ouverte à l'ensemble des publics ;
- une offre de service étendue : une mise à disposition en libre service d'un photomaton, d'un poste informatique avec imprimante, d'un photocopieur, de documentations ;
- un espace permettant la consultation libre de documents liés à une enquête ou à une concertation publique.

→ A l'étage :

- une salle des mariages rejointe aisément par les cortèges patientant en toute sécurité sur le nouveau parvis, directement accessible par ascenseur et par le nouvel escalier ;
- un bureau de permanence des élus de quartier désormais accessible à tout public (Rendez vous pris en mairie de quartier).

→ Une mairie complémentaire dans son offre avec la mairie de quartier Bottière

- la mairie actuelle et l'équipe de quartier (rue de la bottière- centre commercial) ;
- la mairie de quartier Bottière de demain (livraison 2026 - place de la bottière) ;
- une offre sociale adaptée au micro-quartier : l'intégration d'un guichet déconcentré du CCAS ;
- une équipe de quartier sur l'accompagnement des habitants et des projets de développement ;
- un accueil des usagers avec des partenaires : agence NMH, EDS du conseil départemental.

Une réponse à des besoins du quartier et des associations

→ Des créneaux d'activités pour les associations

→ Des réservations ponctuelles (pour des réunions, conférence, séminaires, forum...)

- **Une offre de service répondant aux besoins d'usages**
 - 3 jours par semaine pour les réservations ponctuelles ;
 - 4 jours pour les créneaux associatifs avec une attention particulière aux besoins du quartier.
- **Une projet répondant aux besoins**
 - au rez-de-chaussée : 1 salle de 130 m² ;
 - au 1^{er} étage : 3 salles de 50 m², 26 m² et 21 m² ;
 - au 2^è étage : 2 bureaux ou salles de 25 m².